



VILLE DU PRADET

Hervé STASSINOS

Maire du Pradet

Vice-président de TPM

Conseiller Régional Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Pôle Aménagement Durable

Service Environnement

04.94.08.69.64

marine.nironi@le-pradet.fr

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Date de l'acte	Libellé de l'acte	Date d'affichage en Mairie du Pradet
28/06/2022	Délibération du conseil métropolitain n° 22/06/178 relative à : VILLE DU PRADET - PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET N°2 VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU ET FIXANT LES OBJECTIFS POURSUIVIS ET LES MODALITES DE CONCERTATION - CREATION D'UN POLE DE VALORISATION	L'affichage a été réalisé du 07/07/2022 au 07/08/2022 sur le panneau d'affichage du service urbanisme, en Mairie du Pradet

Le Pradet, le 8 août 2022

Signé : Le Maire,
Hervé STASSINOS

